

● **Nature de l'action**

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

● **Personnel concerné**

Toute personne amenée à piloter ou participer à une démarche d'analyse et de prévention des risques psychosociaux dans l'entreprise (DRH, Responsables, Managers...).

● **Pré-requis** : Aucun.

● **Objectifs pédagogiques**

Être capable :

- De définir ce que sont les risques psychosociaux et savoir repérer les facteurs de risques psychosociaux,
- D'identifier et d'évaluer les risques psychosociaux dans son entreprise,
- De savoir intégrer la prévention des risques psychosociaux dans ses pratiques de management.

● **Modalités et délais d'accès**

- Modalités d'accès : Entretien téléphonique et/ou rendez-vous physique
- Estimation du délai d'accès : de 7 jours à 1 mois.

● **Mode d'évaluation**

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de formation.

● **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques.
- Mises en situations et exercices développés à partir de cas apportés par le formateur et de situations rencontrées par chaque participant,

Documentation : un support de formation est remis aux stagiaires.

● **Sanction de la formation**

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.

● **Durée**

2 jours.

● **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● **Contact**

Cynthia PEBOSCQ au 07 57 10 15 23
cynthia.peboscq@asfo.fr

PROGRAMME

RISQUES PSYCHOSOCIAUX DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Les différentes manifestations : stress, violence, harcèlement, mal être, conduites addictives...
- Causes et facteurs de risques : matériels, physiques, relationnels, organisationnels, caractéristiques individuelles.

LA RÉGLEMENTATION

- Accord national interprofessionnel sur le stress au travail du 2 juillet 2008,
- Arrêté du 23 avril 2009,
- Les responsabilités en matière de risques psychosociaux.

DE L'IDENTIFICATION A LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Détecter les signes de mal être,
- Identification des sources de tensions possibles,
- Le rôle du manager : acteur clé de la prévention,
- Agir sur les risques psychosociaux : gestion du stress et des conflits, écoute, résolution de problème, régulation,
- Pistes d'action pour impulser une logique de prévention.

INTEGRER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LE DOCUMENT UNIQUE

- Les étapes de la démarche,
- Recueil de facteurs de risques psychosociaux,
- Estimer la gravité du risque,
- Plan d'action.

Exercices d'application et de pratiques

- Evaluation du stress,
- Gestion de situations difficiles ou conflictuelles,
- Accompagnement de ses collaborateurs : écoute, résolution de problème, régulation.

LES ETAPES CLES DE LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Raisons pour envisager cette démarche,
- Le pré diagnostic,
- Les étapes clés de la démarche : diagnostic approfondi, restitution des résultats, élaboration et mise en œuvre du plan d'action.

PROGRAMME (SUITE)

LA MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE DE PREVENTION

- Construction de la démarche concertée et pluridisciplinaire : constitution du groupe de travail, présentation de la méthodologie, accord sur les termes psychosociaux,
- Détermination des facteurs de risques : expression du problème, élaboration des 1ères hypothèses, analyse des déterminants, compréhension du vécu considéré comme problématique,
- Elaborer un diagnostic partagé : interprétation et analyse des données de la situation de travail, recherche de diagnostic partagé et restitution du diagnostic,
- Elaboration d'un plan d'actions : prévention primaire, prévention secondaire, prévention tertiaire et articulation de ces 3 niveaux de prévention.

EXEMPLES D'APPLICATION D'UNE DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Entreprise secteur industriel confrontée à une dénonciation de « Harcèlement moral » d'une salariée,
- Entreprise qui assure une mission de service public et qui a identifié, lors de l'évaluation des risques professionnels, un risque de stress.

LES OUTILS DE GESTION ET DE PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Indicateurs de dépistage : indicateurs liés au fonctionnement de l'entreprise, indicateurs liés à la santé et à la sécurité au travail,
- Détermination de facteurs de risques : présentation de différents questionnaires existants
- L'outil ELVE (guide d'entretien conçu par ARACT Martinique)

COMMENT INTEGRER LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SES PRATIQUES DE MANAGEMENT

A travers des exemples d'intervention menées par la consultante formatrice et des mises en situation apportées par les stagiaires, étude partagée de la pratique managériale et élaboration de plans de progrès.